

Les conditions de travail

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **23 (1931)**

Heft 7

PDF erstellt am: **31.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

plus significatif. Nous avons là la confirmation de ce que nous avons prétendu si souvent soit que la classe ouvrière a tiré bien peu de profit des années de haute conjoncture, alors que dès que sévit la crise, les patrons tentent de mettre le rendement en sûreté au détriment de la classe ouvrière.

Pour terminer, les rapports industriels relèvent également les prévisions d'occupation pour un avenir prochain, ceci naturellement toujours au point de vue patronal. Au printemps 1931, ces prévisions étaient des plus pessimistes, sensiblement plus défavorables que l'année précédente. Les pronostics sont donnés en pour-cent des entreprises comprises dans l'enquête et en pour-cent des ouvriers faisant partie de ces entreprises. Nous indiquons ici uniquement les chiffres pour les ouvriers. Les pronostics d'occupation pour le 1^{er} trimestre 1931 ont été jugés comme suit, sur 100 ouvriers:

	Pronostics d'occupation lors du 1 ^{er} trimestre 1931			
	bon	satisfaisants	mauvais	indéfini
Industrie du coton	0,1	13,2	47,7	39,0
Industrie de la soie et soie artificielle	—	6,0	42,8	51,2
Industrie de la laine	4,1	25,8	41,5	28,6
Industrie de la toile	3,4	57,9	18,1	20,6
Industrie de la broderie	16,9	14,6	9,6	58,9
Autres industries textiles	—	18,5	41,2	40,3
Vêtement, équipement	2,4	15,3	22,8	59,5
Denrées alimentaires	6,2	40,2	4,8	48,8
Produits chimiques	3,2	19,6	5,7	71,5
Papier, cuir et caoutchouc	2,8	13,1	48,5	35,6
Arts graphiques	10,6	38,4	5,5	45,5
Exploitation du bois	11,6	38,3	10,0	40,1
Industr. métallurgique et des machines	5,4	15,2	53,5	25,9
Horlogerie, bijouterie	0,6	1,4	65,3	32,7
Industrie de la terre et de la pierre	10,5	37,6	2,1	49,8
Industrie du bâtiment	22,8	52,6	6,5	18,1
Total du 1 ^{er} trimestre 1931	5,2	20,0	36,3	38,5
Total du 4 ^{me} trimestre 1930	4,2	17,8	31,6	46,4
Total du 1 ^{er} trimestre 1930	8,9	29,5	20,7	40,9

L'industrie horlogère traverse la situation la plus critique. Dans l'industrie des machines également l'impression est plutôt « mauvaise », alors que dans l'industrie du papier, du cuir et du caoutchouc et dans quelques branches de l'industrie textile cette impression s'applique à plus de la moitié des ouvriers. C'est l'industrie du bâtiment qui jouit de la situation la plus favorable. Les pronostics sont également bons pour l'industrie de la broderie (naturellement relatifs en comparaison des années de crise précédentes), il en est de même dans les arts graphiques et dans l'industrie du bois. Les vues « indéfinies » sont aussi très nombreuses, elles sont même la généralité. De toute manière, nul ne compte sur une amélioration, au contraire, on craint une aggravation de la conjoncture.

Les conditions de travail.

Le niveau des salaires en 1930.

Le numéro de juin « des rapports économiques et statistiques sociales » contient une statistique sur les salaires des ouvriers victimes d'accidents. Nous aimerions établir brièvement une comparaison entre les résultats de 1930 et

ceux des deux années précédentes, et dans le prochain numéro de la « Revue syndicale », nous publierons les données exactes concernant les diverses branches d'industrie ainsi que les chiffres comparatifs des années passées.

La moyenne des salaires journaliers dans toutes les industries a été, en francs, de:

	1928	1929	1930	Modification entre 1929 et 1930 en %
Contremaîtres, chefs d'équipe . . .	15,88	16,07	16,22	+ 1
Ouvriers qualifiés et semi-qualifiés .	12,20	12,45	12,57	+ 1
Ouvriers non qualifiés	9,69	9,85	9,90	+ 1
Femmes à partir de 18 ans et plus .	6,34	6,45	6,36	- 1
Jeunes gens en dessous de 18 ans .	5,03	5,31	5,45	+ 3

Selon cette statistique, le revenu du salaire aurait donc augmenté quelque peu au cours de l'année dernière, à l'exception de celui des femmes. Il faut cependant tenir compte du fait que ces augmentations de salaires ne sont pas effectives, c'est-à-dire qu'elles n'existent qu'en chiffres, car lorsque la crise a commencé de sévir, il est fort probable qu'on a congédié en premier lieu de jeunes ouvriers non qualifiés, c'est-à-dire de la main-d'œuvre mal payée.

L'index des salaires réels calculé sur la base de la statistique des salaires des ouvriers victimes d'accidents a été (1913 = 100):

	1928	1929	1930
Contremaîtres, chefs d'équipe . . .	127	128	132
Ouvriers qualifiés et semi-qualifiés .	125	127	131
Ouvriers non qualifiés	125	128	131
Femmes de 18 ans et plus	122	124	125
Jeunes gens en dessous de 18 ans .	106	112	117

Par suite du recul du coût de la vie, les salaires réels ont augmenté dans une plus forte mesure que les salaires normaux. Ils sont en moyenne de toutes les industries de 31 pour cent plus élevés qu'en 1913 pour les ouvriers qualifiés et non qualifiés. Pour les femmes, l'amélioration n'est par contre que de 25 pour cent et de 17 pour cent pour les jeunes gens.

Mouvement ouvrier.

En Suisse.

UN JUBILAIRE. Le camarade *Paul Stähli*, secrétaire central de la Fédération suisse des ouvriers métallurgistes et horlogers, est au service de cette grande organisation depuis 25 ans. Il a débuté dans ses fonctions le 5 juillet 1906. Il eut d'abord à s'occuper de la Suisse orientale et s'installa en premier lieu à Winterthour, puis à Baden, qu'il quitta en 1911 pour occuper le secrétariat central à Berne. La Fédération comptait au total 12,000 membres, lorsqu'il entra à son service comme secrétaire. Ce nombre est aujourd'hui quintuplé. Paul Stähli est avant tout un sincère et un convaincu. Les conférences de propagande qu'il a données en Suisse ne se comptent plus. Sa parole simple et enthousiaste est d'ailleurs toujours appréciée dans les milieux ouvriers de la métallurgie. Un secrétaire syndical ne récolte guère des lauriers dans l'exercice de ses humbles et si utiles fonctions. Il mérite d'autant plus l'estime et la reconnaissance de la classe ouvrière.